

07 nov 2016 -11:53

Campagne européenne relative à la notification d'effets indésirables

L'agence fédérale des médicaments et des produits de santé (afmps) participe à la campagne européenne de sensibilisation relative à la notification d'effets indésirables suspectés de médicaments. La campagne a lieu du 7 au 11 novembre 2016.

Les médicaments présents sur le marché belge sont de bonne qualité, sûrs et efficaces. Certains patients peuvent toutefois être confrontés à des effets indésirables. Les effets indésirables connus sont repris dans la notice. Certains effets indésirables ne sont découverts qu'une fois le médicament déjà mis sur le marché.

Les autorités européennes en matière de médicaments, telles que l'afmps, comptent entre autres sur des notifications spontanées provenant des patients et des médecins, des pharmaciens, des dentistes, des infirmiers et des sages-femmes afin de rendre les médicaments encore plus sûrs. Toutes les autorités européennes en matière de médicaments constatent toutefois un sous-rapportage des effets indésirables. Un plus grand nombre de notifications d'effets indésirables suspectés permet de découvrir plus rapidement un éventuel problème et d'intervenir plus rapidement. C'est pourquoi cette campagne vise à inciter tout le monde à notifier les effets indésirables.

La campagne met en avant [l'histoire d'un patient](#) qui connaît un effet indésirable suspecté. L'animation annexe montre l'apparition d'un effet indésirable après la prise d'un médicament, comment la notification du patient ou du professionnel de la santé parvient à l'afmps et comment celle-ci peut aider d'autres patients.

Vous aussi vous pouvez notifier des effets indésirables sur www.afmps.be/fr/effetsindesirables.

Xavier De Cuyper, administrateur général de l'afmps :

« La collaboration des patients et des professionnels de la santé via la notification d'effets indésirables est d'une valeur inestimable pour notre agence. C'est en travaillant ensemble que nous pourrons réaliser au mieux notre objectif commun : rendre plus sûrs pour tous les médicaments disponibles sur le marché. »

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
Eurostation II
Place Victor Horta40/40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 528 40 00
<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout
Porte-parole de l'Agence fédérale des
médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
+32 2 528 40 12
+32 495 23 71 69
ann.eeckhout@afmps-fagg.be